



Épernon, le 20/03/2024

Affaire suivie par : LAIR Valérie

SPANC

contact.spanc@porteseureliennesidf.fr

 02 36 25 25 73

Réf courrier : 2024/SPANC/132

Objet : Campagne de vidanges 2024 Mondonville-Saint-Jean/Morainville/Vierville

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du Service Public d'Assainissement non collectif (spanc), la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile de France organise une campagne de vidanges des installations d'assainissement non collectif sur les communes de Mondonville Saint-Jean/Morainville et Vierville du 21 au 31 mai 2024.

Pour rappel, la périodicité de vidange d'une installation d'assainissement non collectif doit être adaptée à la hauteur des boues de la fosse qui ne doit pas dépasser 50 % de volume.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, je vous invite à compléter le formulaire joint et à le retourner par mail ou courrier, [jusqu'au vendredi 26 avril 2024](#), à : contact.spanc@porteseureliennesidf.fr

Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile de France
SPANC - 2, allée de la Communauté
28700 AUNEAU BLEURY ST SYMPHORIEN

La société de vidanges SVR prendra ensuite directement contact avec vous pour fixer une date d'intervention, selon le calendrier de campagne des vidanges. Aucune intervention ne pourra avoir lieu les samedis, dimanches et jours fériés.

Le jour de l'intervention, je vous demande d'être vigilant à la possibilité de stationnement du camion devant votre propriété.

Le vidangeur vous remettra une fiche d'intervention qui justifiera la prestation. Elle devra être signée par vos soins. Par la suite vous recevrez un titre de paiement établi par la Trésorerie de Chartres correspondant au montant de la prestation. Vous n'aurez rien à régler le jour de l'intervention.

Le tarif d'une vidange en campagne programmée pour l'année 2024 est fixé à 202.94 € TTC par installation pour une fosse de capacité inférieure ou égale à 3 m3 et jusqu'à 30 mètres linéaires entre la fosse et le domaine public.

Des prestations complémentaires pourront également être appliquées, leurs détails et leurs tarifs sont mentionnés sur le bon de commande.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le SPANC par téléphone : 02 36 25 25 73 ou par mail à l'adresse, ci-dessus, mentionnée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

P/ Le Président
La Vice Présidente
Ann GRONBORG





BON DE COMMANDE POUR LA VIDANGE D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

INTERVENTIONS PREVUES du 21 au 31 mai 2024

(date limite de dépôt de la demande **vendredi 26 avril 2024**)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse de l'installation : N° _____ Rue _____

Commune _____

Adresse de facturation si différente : N° _____ Rue _____

Commune _____

Pour prise de RDV : @ mail : _____

N° tél _____

DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION

Type d'installation

Fosse septique - m³ _____ Fosse toutes eaux m³ _____

Fosse étanche - m³ _____ Séparateur de graisse m³ _____

Filtre décolloïdeur _____ Poste de relèvement _____

Regards de répartition _____ Curage du système de traitement et canalisation _____

Micro ou mini station _____ Travaux de dégagement provisoires des installations
dans la limite d'un recouvrement moyen de 20 cm _____

Micro ou mini station _____

Nom du fabricant de la station _____ Référence du modèle _____

Distance entre la fosse et rue en mètre : _____

Accessibilité pour un véhicule poids lourds OUI NON

Notre prestataire, SVR Rambouillet, vous contactera par téléphone pour la prise de rendez-vous.

La durée d'une intervention est d'environ 45 minutes.

Le coût de la prestation vidange sera facturé conformément aux tarifs, ci-dessous, et sera à payer auprès de la Trésorerie de Maintenon – Rue Collin d'Harleville – 28130 MAINTENON après réception de l'avis des sommes à payer.

Je soussigné(e), _____, accepte les conditions de cette commande.

Fait àle.....Signature du demandeur

Tarifs Campagne vidanges

- | | |
|--|--------------|
| - Forfait pour une fosse inférieure ou égale à 3 m ³ | 202.94 € TTC |
| - Forfait m ³ supplémentaire au-delà de 3 m ³ | 51.38 € TTC |
| - Curage du système de traitement et canalisation (si besoin) | 102.76 € TTC |
| - Micro et mini station Entretien conforme aux prescriptions du fabricant | 218.36 € TTC |
| - Installation de colonnes ou rallonges de canalisation au-delà de 30 ml
(si besoin) le mètre linéaire supplémentaire | 2.57 € TTC |
| - Travaux de dégagement provisoires des installations dans la limite d'un recouvrement moyen de 20 cm | 205.51€ TTC |